

LA GAZETTE

Lumichonne

La nouvelle main courante du stade

n°11
avril 2023

LE MOT DU MAIRE

Chers Lumichonnes et Lumichons, ce nouveau numéro de la Gazette accompagne l'arrivée du printemps.

Depuis quelques semaines, la floraison des arbres, une lumière un peu plus généreuse et des journées plus douces nous invitent à entamer un nouveau cycle.

La vidéo protection, au terme d'un retard strictement indépendant de notre volonté, débutera prochainement et, rappelons-le, sera couplée avec l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures.

Les travaux de l'agence postale communale, à l'issue des procédures réglementaires, commenceront à partir du 2 mai.

Un autre projet très attendu, la sécurisation d'une partie de la route départementale 33, verra également le jour cette année.

La première phase de la tranche 1 des travaux concernera la portion reliant « La Barre » au numéro 22 route de Nouvion.

Cette mise en œuvre de la profession de foi que les Lumichons avaient validée en 2020, représentera une très grande partie de nos dépenses d'investissement pour 2023, arrêtées à 1 525 972,26 €.

Pour 2023, vont s'ajouter à la RD33 et à l'agence postale :

- l'enfouissement de la ligne HTA au lotissement de La Corde,
- la rénovation d'un logement (ce qui portera à six logements rénovés sur sept au cours des deux dernières années),
- la rénovation (toiture et façade) du bâtiment accueillant la crèche,
- la pose d'une barrière autour de la bibliothèque.

Il n'est pas inutile de souligner que nos dépenses de fonctionnement, en dépit d'une vigilance constante, sont en hausse de 2,61 % soit 24 600,06 € en raison essentiellement de l'actuelle inflation galopante.

Toutefois, et c'est le signe de notre volonté de préserver notre capacité à entreprendre, nos recettes de fonctionnement sont, quant à elles, en hausse de 2,51 % soit 30 023,36€.

Nous poursuivrons donc la transformation du village, toujours en accord avec la population, selon un rythme qui préviendra tout risque d'endettement.

Nous étudierons d'autres ressources possibles afin de dégager des marges utiles et veillerons à garder cette qualité de vie, qui fait que nous sommes proches des équipements urbains et périurbains tout en restant à la campagne.

Pour terminer, je vous invite à notre traditionnelle brocante du 07 mai. C'est toujours un grand moment de convivialité où, finalement, les échanges commerciaux sont surtout une occasion de se rencontrer.

Un dernier mot aussi pour mettre le projecteur sur le Parc du Château où un nouvel espace sera bientôt ouvert au public.

Reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce numéro.

Olivier PETITFRERE

SOMMAIRE

- P. 1 Le mot du Maire
- P. 2 Réservez vos dates !
Activités diverses
- P. 3 à 5 Coupures de presse
- P. 6-7 «Rencontre avec les habitants»
- P. 8-9 Les Associations
- P. 10-11 Rubik's cube
- P. 12 Valodéa
Eco pâturage
Informations diverses

RESERVEZ VOS DATES !



vous informe des prochaines manifestations à venir dans votre commune :

- **BROCANTE** le dimanche 7 mai dans les rues : Madoulet - Pont et Puits
- **FORUM DES ASSOCIATIONS** le samedi 10 juin au stade Jean-Pierre FREROT
- **COMPETITIONS** de RUBIK'S CUBE les 24 & 25 juin à la salle des fêtes
- **FETE PATRONALE** les 1 - 2 et 3 juillet dans le centre du village
- **FETE CHAMPETRE** le 13 juillet au stade Jean-Pierre FREROT
- **SOIREE THEATRALE** le 8 septembre à la salle des fêtes

ACTIVITES DIVERSES

FITNESS



- Cardiotraining
- Renfort musculaire
- Zumba fitness

Les mercredis à 19h00
à la salle des fêtes

SOPHROLOGIE



- Gérer le stress et les émotions
- Améliorer son sommeil
- Développer la confiance en soi
- Se préparer sereinement à un évènement

Les lundis de 18h30 à 19h30
au 1^{er} étage de la bibliothèque

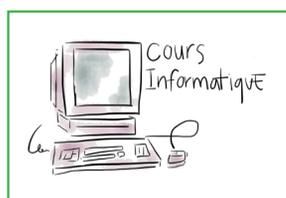
GYM DOUCE



- Tonus musculaire
- Souplesse
- Equilibre

Les mardis de 9h30 à 10h30
à la salle des fêtes

COURS INFORMATIQUE



Les lundis après-midi
à la bibliothèque

Pour tous renseignements

FITNESS : 06.86.73.74.10
SOPHROLOGIE : 07.83.04.94.98
GYM DOUCE : 07.70.27.77.85
INFORMATIQUE : 03.24.37.70.40

D'autres coupures de presse concernant les habitants du village dans un prochain numéro.

SPORT

Une année faste pour le triathlète Alan Chartier

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Le triathlète Alan, Fortier vient d'achever une année riche en compétitions et s'est fixé, pour 2023, des ambitions tant individuelles que collectives.



Le sportif n'avait pas fait l'impression sur le défilé pour cette 31^e édition de Noël.

De notre correspondante **YANNICK LORLETTE** :
Peu de coureurs ardennais ont remporté la corrida de Noël de Charleville-Mézières et a fortiori dans la même année cette épreuve et celle de Rehel ainsi que les Poulées Pirisliennes. Ajouté à une 13^e place au Sedan-Charleville en 1 h 21-32, 2^e Ardennais. C'est ce beau tableau de chasse sur route dont peut s'enorgueillir en 2022 Alan Chartier, le licencié de Lumes Courir, d'autant plus qu'il est plutôt triathlète à la base.

Al'autre club de cœur d'Alan Chartier est donc le Charleville Triathlon Ardennes (CTA) où il est membre du comité. Après des années sans avoir de section jeunes, le CTA a décidé d'en relancer une cette année à partir de l'âge de 7 ans sous la direction du coureur.

ENSEIGNER LE SPORT AUX JEUNES
 Les entraînements de cyclisme et de course à pied se déroulent sur la zone artisanale des Ourliquettes à Virgine-aux-Bois et la natation à la piscine de la Ronde-Couture. Du bike and run et des jeux d'adresse et de transition (monter et descendre du vélo ou mettre son casque le plus rapidement possible) sont aussi proposés. Les compétitions ne commenceront qu'à partir de mars prochain. « Il était important de retrouver cette section car c'est une chance pour

l'avenir du club, explique Alan Chartier, j'aurais aimé en bénéficier quand j'ai commencé, mais je me suis aguerri après de mes coéquipiers chevronnés. » Apparemment avec résultat, car le sportif a terminé deuxième du Triathlon international des Ardennes catégorie S aux Vieilles-Forges en 2021, 8^e au classement du triathlon très relevé de Belfort et 4^e au championnat de France bike and run avec l'Ardennais Roman Buffet.

Passionné de VTT, il aime aussi le pratiquer hors compétition, pour le plaisir, comme au Roc d'Azur à Bréjus, Côte professionnelle, Alan Chartier est gardien du complexe sportif de Nouvion-sur-Meuse. ■

J'aurais aimé bénéficier d'une section jeune quand j'ai commencé, mais je me suis aguerri auprès de mes coéquipiers chevronnés.
 Alan Chartier

CHAMPIONNATS DE FRANCE
 Spécialiste de courses « nature » - il a aussi remporté cette année le trail de Vivrier-au-Court - , Alan Chartier a préféré prendre ses précautions et se renseigner sur le nombre de participants avant de s'inscrire à la corrida de Noël de Charleville-Mézières cette année. Durant l'avant covid il y avait déjà participé au milieu de 2.000 coureurs, ce qu'il avait jugé être source de blessures : dans certaines rues du centre-ville.

fixés avec son entraîneur Vanessa Mogeon, son prochain objectif est de réaliser une bonne performance au championnat de France de 10 km à Houilles (Yvelines) après être descendu sous la barre qualificative des 34 minutes lors du dernier Decarun

UNE RÉCOMPENSE POUR LOUIS (à droite) qui fait la fierté de son tuteur et du responsable du magasin.



més chaque année par Didier Miart, boucher depuis trente ans, et attaché à l'enseignement depuis son ouverture il y a cinq ans.
 « J'ai grandi dans un environnement au contact des animaux de boucherie. Mon père est agriculteur à Lumes à la ferme de l'Espérance et fait de l'élevage. Je l'aidais dans la vente directe, explique le jeune homme. C'est lui qui m'a poussé à me lancer dans des études pour devenir un spécialiste de la viande ».

Il poursuit : « Après avoir obtenu un CAP, je poursuis mes études en vue de l'obtention d'un brevet professionnel boucherie que je passerai en juin prochain.

Et son employeur et son tuteur ne tarissent pas d'éloges sur le sérieux, la volonté et le professionnalisme de Louis à qui ils promettent un bel avenir. « Avant la fin de l'année, j'envisage d'ouvrir à Charleville un laboratoire de transformation pour les produits locaux. Louis aurait sa place sur un poste de cadre dans la nouvelle structure pour développer la boucherie ardennaise », confie Cyril Rouy, le patron de l'Authentique fermier. ■

« J'ai grandi dans un environnement au contact des animaux de boucherie »
 Louis Dauchy, apprenti-boucher

Apprenti-boucher depuis deux ans à l'Authentique fermier, il a participé à ce prestigieux concours organisé par WorldSkills France ouvert à tous les jeunes de moins de 23 ans, quels qu'ils soient leur formation et statut. L'objectif est de promouvoir, valoriser et sensibiliser aux filières de l'enseignement professionnel.

À l'issue des sélections régionales, les lauréats pour chaque métier intègrent les équipes régionales et vont concourir aux finales nationales. Les champions des finales nationales se voient ensuite sélectionnés pour composer les deux équipes de France des métiers qui représenteront notre pays à l'étranger, lors de la compétition mondiale WorldSkills Competition ou de la compétition européenne EuroSkills.

DISTINCTION

Louis Dauchy remporte l'or aux Olympiades des métiers

VILLERS-SEMEUSE Le jeune homme a remporté le premier prix pour la région Grand Est. Il est désormais sélectionné pour la finale nationale, en septembre.

De notre correspondante **ESPERANZA COPPA**

Louis Dauchy un grand garçon souriant, fier de la médaille d'or qu'il vient de remporter aux Olympiades des métiers pour la région Grand Est qui se sont tenues du 23 au 25 mars, à Metz. Toutes les régions de France étaient représentées. La finale nationale pour laquelle il est sélectionné se déroulera à Lyon en septembre.

"J'ai grandi dans un environnement au contact des animaux de boucherie"
 Louis Dauchy, apprenti-boucher

Première cérémonie des vœux pour la nouvelle équipe

LUMES Le maire a présenté pour la première fois ses vœux. Il a annoncé la mise en service prochaine de la vidéosurveillance ou encore des travaux de sécurisation de la RD33.

De notre correspondante **NATHALIE MOGLIA**

Après deux années de mandat, perturbées par la crise sanitaire, le maire accompagné de son équipe, a présenté pour la première fois ses vœux publics, devant une belle assemblée.

Le maire a évoqué la constitution de son équipe municipale comprenant des membres de l'ancien conseil ainsi que huit nouveaux conseillers. Pour Olivier Petitfrère ce mélange harmonieux d'expérience et d'idées nouvelles, « est une recette qui donne satisfaction ». Les habitants ont pu constater la proximité et la volonté de communiquer, appuyée d'un nouveau site internet, de la gazette lumichonne mais aussi de rencontres et d'échanges avec la possibilité de rendez-vous individuels en mairie.



Un moment privilégié de rencontre entre les élus et les habitants.

Le village verra une agence postale de proximité ouvrir ses portes

Dès le début du mandat, l'équipe a tenu à maîtriser les dépenses de fonctionnement, dans un contexte d'inflation, de hausse des coûts de l'énergie et des prestations. Un premier axe de travail a porté sur l'énergie, l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures a été votée, la mesure s'appliquera dès que la vidéosurveillance sera opérationnelle. La mise en service devrait intervenir tout prochainement. La toiture de la salle des fêtes a été complétée par l'installation de panneaux photovoltaïques. Le patrimoine communal est en cours de rénovation, avec deux logements en travaux ainsi que la fa-

çade du bâtiment de la cantine et du local des associations en cours de restauration.

Les projets de l'année 2023 ont été présentés, après la sécurisation du parc du château, l'éco-pâturage sera relancé avec un nouveau prestataire. Des aménagements sont prévus autour du terrain de foot, comportant le remplacement de la main courante, des poteaux et filets.

L'opération la plus importante est la sécurisation de la route départementale 33 qui va consommer une part importante des ressources financières, mais ce sujet préoccupe depuis longtemps les habitants, il devenait donc nécessaire d'engager ces travaux qui s'effectueront par tranche. Par ailleurs, le village verra une agence postale de proximité ouvrir ses portes. À l'issue de la phase de consultation des entreprises, les travaux préalables d'aménagement débiteront. L'ouverture de cette

UNE NOUVELLE ENTREPRISE VA S'IMPLANTER

Olivier Petitfrère annonce une prochaine réunion publique d'information en fin d'hiver. Ce sera l'occasion de faire le point d'avancement sur les principaux projets et de présenter l'arrivée de la future entreprise Gallo, spécialisée dans le recyclage des métaux, qui s'installera sur une parcelle de la zone d'activité, cédée par Ardenne Métropole.

agence bénéficie d'aides à hauteur de 80 % de la part, du Département, de la région Grand-Est, de fonds européens et de La Poste. 2023 verra aussi la création du lotissement privé de « La corde » qui devrait contribuer à la pérennité de l'école, avec l'arrivée de nouvelles familles. ■

LUMES

Des employés communaux médaillés

Lors du repas organisé par la municipalité avec les agents communaux, le maire a remis les médailles d'honneur régionale, départementale et communale à quatre récipiendaires. Il les a félicités pour le travail effectué. Pascale Pouillard, rédactrice principale de première classe, Sylvie Decombis, adjointe technique principale de deuxième classe et David Guibert, adjoint technique principal de première classe ont reçu la médaille de vermeil. Frédéric Rochette, adjoint technique principal de première classe a reçu la médaille d'or.



Un salon des vins et produits du terroir en préparation



Festi Lumes organisera ce salon le premier week-end de mars.

LUMES

Festi Lumes a tenu une première réunion préparatoire à l'organisation d'un salon des vins et produits du terroir qui aura lieu les samedi 4 et dimanche 5 mars à la salle des sports de la commune.

Cette réunion, regroupant une trentaine de bénévoles, a permis d'examiner les points importants à la réussite de ce nouvel événement. Seize viticulteurs et neuf artisans ardennais (miel, charcuterie, boulangerie, confrérie de la ca-

casse à cul-nu, pizzeria, chocolaterie, brasserie, cidrerie et confiserie) participeront à ce week-end.

Ce salon sera agrémenté d'animations musicales et de plusieurs tombolas. Le tarif d'entrée a été fixé à 4 € la journée ou 6 € week-end complet, comprenant un verre gravé du logo de la commune. La réussite de l'événement a toute son importance car les organisateurs espèrent pérenniser cette manifestation gourmande au niveau local. ■

Réussite pour le premier salon des vins et du terroir



Les échanges avec le vigneron, autour de l'élaboration des vins, ont été appréciés par le public.

LUMES

La préparation de cette première édition a porté ses fruits, et les presque 1 000 entrées sur ces deux journées ont de quoi réjouir l'équipe organisatrice de Festi-Lumes, qui s'est mobilisée pour l'événement. Les 17 viticulteurs et les 11 artisans des métiers de bouche avec leurs produits locaux se déclarent aussi satisfaits en termes de vente, et soulignent la qualité de l'accueil qui leur a été réservé sur ce premier salon. Par ailleurs, côté restauration sur place, la fréquentation confirme que

les visiteurs ont apprécié cette occasion de pause gourmande, avec la présence d'un bar à huîtres, d'un bar à fromages, d'un bar avec La Cuvée d'Arthur, de la pizzeria Puppupella, du stand de la Confrérie de la cacasse à cul nu, et du traiteur Fabrice Grossmann. À l'issue de ce week-end convivial, les viticulteurs qui ont été accompagnés par les organisateurs et bénévoles, sont à l'unanimité, prêts à renouveler le déplacement, parfois de très loin, pour le prochain rendez-vous en 2024 qui aura lieu les 9 et 10 mars. ■

SOCIÉTÉ

Fait-il bon vivre dans nos villes et villages ?

L'association Villes et villages où il fait bon vivre vient de publier son classement évaluant l'ensemble des communes de France métropolitaine. On l'a décortiqué pour vous.

ROBIN PHILIPPOU, LUDIVINE BLEUZÉ-MARTIN et CORINNE LANGE

Le classement des villes et villages où il fait bon vivre a été publié, ce dimanche 26 février, par l'association éponyme. Lancé en 2017, il passe au crible l'ensemble des communes de l'Hexagone, avec une très large liste de critères.

« Notre palmarès (...) reste le seul à concerner l'ensemble des communes de métropole, avec dix catégories enrichies chaque année et des résultats pondérés à partir d'un sondage national sur les réelles attentes des Français à l'égard de nos territoires », s'enorgueillit Thierry Saussez, président de l'association.

Alors, faut-il s'établir dans la Marne, l'Aisne ou les Ardennes pour vivre la douce vita ?

LA MÉTHODOLOGIE

L'étude de l'association Villes et villages où il fait bon vivre concerne 34 820 des 34 826 communes de métropole. Les six exclues le sont car elles ne comptent plus aucun habitant (elles se trouvent toutes dans la

Meuse). Cette année, elles sont évaluées sur 198 critères (dont onze nouveaux), répartis en dix catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière et, petite nouveauté de l'édition 2023, protection de l'environnement. Les données utilisées proviennent de sources officielles : Insee, ministères de l'Intérieur et de la Transition écologique, Arcep, Copernicus et Atmo.

Si vous comptez quitter la région pour partir vivre dans une ville de plus de 2 000 habitants du top 10, préparez-vous à un long déménagement

Pour chaque critère, la commune étudiée peut obtenir une note de 0, 25, 50, 75 ou 100. Les résultats des critères appartenant à une même catégorie sont additionnés pour obtenir des points. Ces totaux sont en-

suite pondérés en fonction de l'importance qu'accordent les Français à chaque catégorie (lire par ailleurs), et voilà : chaque commune obtient sa note, appelée « total définitif ». Elles peuvent alors être classées au niveau national et départemental, de façon générale et par strate de population.

LE TOP NATIONAL

Comme en 2022, c'est Angers qui domine le classement des villes de plus de 2 000 habitants, suivie par Bayonne et Biarritz. Les très grandes métropoles dégringolent : Paris passe de la 66^e à la 91^e place, Marseille de la 93^e à la 122^e et Lyon perd quatorze places pour atterrir en 77^e position.

Côté communes de moins de 2 000 habitants, Guéthary (Pyrénées-Atlantiques) obtient les lauriers, devant Épron (Calvados) et Martinvast (Manche). Les Pyrénées-Atlantiques se détachent largement, avec six communes placées parmi les vingt qui composent ces deux classements, dont quatre sur la seule côte basque.

ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

	08	Rang national
1	Charleville-Mézières	145
2	Sedan	552
3	Villers-Semeuse	1286
4	Warcq	1898
5	Prix-lès-Mézières	2183
6	Nouzonville	2235
7	Rethel	2375
8	Saint-Laurent	2380
9	Aiglemont	2502
10	Montcy-Notre-Dame	2737
11	Vivier-au-Court	2794
12	Nouvion-sur-Meuse	3072
13	Bogny-sur-Meuse	3298
14	Revin	3539
15	Fumay	3771
16	La Francheville	3806
17	Donchery	4049
18	Joigny-sur-Meuse	4138
19	Floing	4175
20	Damouzy	4184
21	Lumes	4200
22	Balan	4207
23	Bazeilles	4584
24	Vrigne aux Bois	4720
25	Monthermé	4823
26	Glaire	5018
27	Les Ayvelles	5109
28	Wadelincourt	5272
29	Tournes	5498
30	Neufmanil	5566

La vidéosurveillance bientôt en service

LUMES

La municipalité de Lumes a organisé sa deuxième réunion publique d'information, à la salle des fêtes du village. Par cette démarche, le maire, Olivier Petitfrère, souhaite renforcer la communication et l'information régulière des administrés, sur les travaux et les aménagements de la commune. En novembre, débiteront des travaux relatifs au nouveau lotissement de La Corde qui sera constitué de quinze parcelles. La commune prend part à cette opération, en termes de voirie, d'éclairage, d'enfouissement du réseau électrique, et d'extension des réseaux divers associés. En second lieu, des travaux d'aménagement d'un montant de 120 000 euros sont engagés pour l'ouverture d'une agence postale de proximité. La phase de consultation des entreprises est en cours, avec pour maître d'œuvre l'agence 3 Arches.



Une centaine de personnes se sont déplacées pour cette seconde réunion d'information.

Concernant la sécurité, l'équipe municipale a opté pour la mise en place d'un système de vidéo protection sur la commune. L'installation des caméras est en

phase d'achèvement, ce qui devrait permettre une mise en service espérée courant décembre. Par ailleurs, pour des raisons évidentes d'économie d'énergie et de motifs environnementaux, une délibération a été votée en faveur de l'extinction de l'éclairage public à partir de 23 heures jusqu'à six heures du matin. Le maire a précisé que cette extinction d'éclairage sera effective à la mise en service de la vidéo surveillance. ■

RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Les Lumichons qui ont la chance de fréquenter Pierre BILLY, disent tous la même chose : « Quand vous avez la chance d'être convié dans son petit bureau, à l'étage de sa maison, rue de l'Eglise, le temps s'arrête ». C'est peut-être une des explications de la longévité de ce nonagénaire plein d'humour et de saine curiosité. Parmi ses nombreuses passions parallèles ou successives, dont la liste sans doute non exhaustive comprend plusieurs sports, la généalogie et le jardinage, Pierre voue depuis plusieurs décennies un intérêt sincère et persévérant à l'histoire, petite et grande, de notre village.

Ainsi, les quelques mètres carrés de son « laboratoire de recherches » avec vue sur le jardin, recèlent un volume imposant de documents authentiques, de photos, d'histoires ou d'anecdotes relatées par des spécialistes, des observateurs ou même parfois les protagonistes eux-mêmes. Tout cela compilé avec une mentalité et un soin de bibliothécaire, doublé d'un moine copiste, dans le pur plaisir d'apprendre, de comprendre et de transmettre !

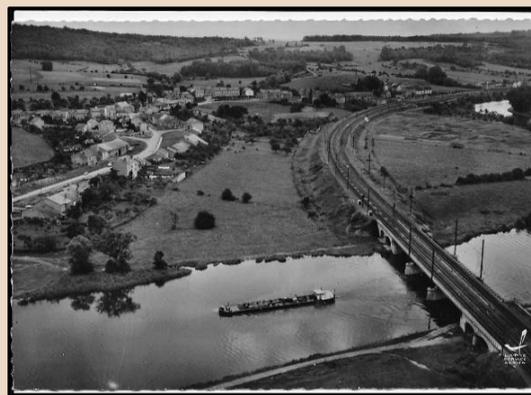
Il y a là une chance et une aubaine pour la Gazette Lumichonne avec l'objectif lointain d'épuiser un jour cette étonnante accumulation de matériaux.

Mais en attendant, et pourquoi pas, offrons-nous le luxe de faire de Pierre, le sujet de notre première rencontre dans le cadre de cette nouvelle rubrique dédiée aux Lumichons et Lumichonnes.

La démarche est cohérente avec notre souhait de valoriser le « patrimoine communal et son Histoire », puisque les archives départementales nous informent que 2 patronymes seulement ont, depuis 1637, accompagné l'évolution de notre village jusqu'au 21^{ème} siècle. Il s'agit des familles Dauchy et Billy.

Ainsi, notre amateur d'histoire locale est le représentant vigoureux de la huitième génération de sa lignée.

En effet, dans les dernières décennies du vingtième siècle, Pierre BILLY, après une longue pause, retrouvait le chemin du sport et de la compétition. Sedan-Charleville et les courses sur route, issues de la mode du jogging, étaient passées par là. L'engouement familial était total puisque l'épouse et les fils de Pierre rejoignaient le mouvement. Toujours en quête d'innovations et d'expériences, il se muait aussi en dirigeant pour créer le Maxicross d'Aiglemont, ouvrant la voie aux trails et bike and runs. Puis, la cinquantaine bien entamée, Pierre relevait un nouveau défi et s'engageait dans l'aventure du Triathlon, un énorme challenge popularisé par quelques « fous » à Hawaï. Il se jetait dans le bain pour apprendre à nager le crawl, et de nombreuses longueurs de bassin plus tard, se frottait aux meilleurs vétérans européens et mondiaux, dont il ne tardait pas à faire partie. Au terme de plusieurs saisons à haut niveau, l'heure venait d'accompagner ses petits-fils dans leur pratique et de leur prodiguer de sages conseils. C'était aussi une transition sereine vers des activités de recherches historiques, beaucoup de jardinage et une observation attentive de l'évolution de Lumes car, comme il le soulignait, « Mon village, devenu grand, change tellement vite ».



LUMES dans les années 1950

« La Guerre s'est de nouveau installée sur le continent européen, cela vous rappelle-t-il des souvenirs des terribles années 1939-1945 ? »

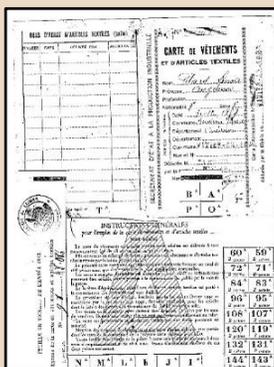


Pierre BILLY : « Je suis né en 1932 et j'ai donc très peu de souvenirs de la période qui a précédé la guerre. Je garde juste l'image de barrages dressés par l'armée Française en prévision du conflit. Il y en avait un au niveau de l'actuelle bibliothèque et un autre à peu près à la hauteur de la boulangerie. En fait, mes souvenirs commencent au retour à LUMES, quelques mois après l'évacuation ordonnée par les autorités françaises. Les Lumichons et leurs familles étaient partis le 12 mai 1940, à pied pour la plupart. A quatre heures du matin et au son du canon, nous avons quitté nos maisons car le pont suspendu devait sauter à sept heures.

En une petite semaine, nous avons parcouru 150 kilomètres jusqu'à Fère Champenoise. Ensuite, en passant par Paris, le train nous emmena jusqu'en Vendée. Le sept août, après avoir franchi la ligne de démarcation à Tagnon, nous étions de retour dans notre village et je peux dire que nous étions bien peu nombreux. Lumes était presque vide et cela dura pendant environ un an. En partant, les habitants avaient libéré leurs animaux. Les poules, canards, oies et lapins étaient rendus à la vie sauvage tandis que les vaches étaient aux champs. Nous ne connaissons évidemment pas la société de consommation, loin s'en faut, mais durant ces années de guerre, l'autarcie était une règle de survie améliorée. Tout le monde cultivait le moindre mètre carré de terre et, par chance, non seulement les gens avaient planté avant l'exode mais les récoltes furent généreuses en 1940. Nous avons aussi des cartes de distribution pour certaines denrées et le charbon. Ceci dit, durant l'occupation, il arrivait que des bombes frappent le village et je me souviens que lors des alertes, les Lumichons montaient vers les collines boisées où des huttes avaient été construites. J'ai aussi en mémoire l'image de mon père allant manger avec les prisonniers que les Allemands gardaient dans l'école du village ».

« Après-guerre, vous avez été le témoin privilégié de l'évolution du village et ce pendant presque huit décennies. Qu'en pensez-vous ? »

Pierre BILLY : « D'abord me reviennent les images de la Libération, le bruit de la sirène municipale, l'ivresse des jeunes gens et l'apparition opportune des résistants de la dernière heure. En 1946 je perdais mon père Jean qui, avec Pol Renard, avait participé à la lutte contre les Allemands. Ainsi, ma mère, Marcelle, nous éduqua, ma sœur et moi, dans la nécessité de travailler pour vivre de la façon la plus autonome, notamment sur le plan alimentaire. Cette démarche était très éloignée du mode de vie actuel, même si le jardinage semble retrouver quelques lettres de noblesse. Nous cultivions donc le plus petit espace, fauchions l'herbe pour les lapins et élevions poules, oies, canards et chèvres. Je me souviens, par exemple, que ma sœur et moi nous levions à quatre heures du matin, avant les cours ou le travail, pour ramasser des limaces au bord des chemins. Ensuite, nous les coupions en morceaux afin de nourrir nos canards. N'est-ce pas une image d'un autre temps ? Quant à l'évolution des mentalités et des habitudes de vie, disons que j'ai essayé de transmettre à mes enfants et petits-enfants le goût du sport et du travail de la terre. Et j'ai, à ma façon, prêché par l'exemple en me mettant au triathlon à l'âge de la retraite. Aujourd'hui encore, je jardine car j'ai toujours pensé que c'était un excellent entraînement physique complet. En conclusion, quand je regarde les vieilles photos du Lumes des années cinquante et même si j'utilise les progrès technologiques de notre époque, je ne peux m'empêcher d'éprouver une pointe de nostalgie devant ce panorama campagnard et paisible ».



Carte de vêtements durant la seconde guerre mondiale.



L'AUSWEIS, la tristement célèbre autorisation de circuler.



Pierre BILLY et ses petits fils Anthony et Nicolas.

LE MOT DES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS



L'Association musicale de Lumes propose :

- des cours le mercredi après-midi à la bibliothèque
- avec l'agrément de l'Education Nationale, des pièces de théâtre en musique avec et par les élèves de CM1/CM2.
- des cours à l'Aiglemontaise (elle représente ainsi la commune hors de ses murs)

L'association organise également un concert le 24 juin à Vivier-au-Court (voir affiche en page suivante).

Le Président, M Bruno LAMOTTE.



Le samedi 13 mai, le Badminton Club de Lumes accueillera la finale du Circuit Jeunes Ardennes. Des licenciés de tout le département seront accueillis pour cette dernière étape où le club espère bien inscrire de nombreux jeunes !

Le Président, Benoît PETIT



LA BOULE LUMICHONNE **CONCOURS ANNEE 2023** **OUVERTS A TOUS**

Stade J-P FREROT de LUMES

Lundi 3 Juillet 2023 (Fête du village)
Jeudi 13 Juillet 2023 (Journée champêtre)
Samedi 22 Juillet 2023
Samedi 29 Juillet 2023
Samedi 12 Août 2023

En doublette formée – 10€/équipe - mises +30%
13h30 début des inscriptions - 14h30 jet du but

Journée spéciale pétanque : samedi 17 Juin réservée aux habitants, aux associations Lumichonnes, aux adhérents de la Boule ainsi qu'à leurs invités. Toutes les informations vous seront données ultérieurement. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de ces journées.

Monsieur Claude POTET
Président de la Section
UNC de Lumes / Vivier-au-Court
40 Allée des Lauriers
08440 – LUMES
Portable : 06.79.30.52.48.
Mail : claudepotet@free.fr



Programme de la section :

- Dimanche 16 Avril : AG des Marins des 08 à Aiglemont
- Samedi 29 Avril : AG de UAFFI à l'Hôtel de Ville de Mézières
- Dimanche 30 Avril : Journée des Déportés à Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Lumes
- Lundi 8 Mai : Fête de la Victoire 1945 à Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Lumes
- Dimanche 18 Juin : Appel du Général De Gaulle à Villers Semeuse, Vivier-au-Court et Lumes
- Samedi 24 Juin à Vivier-au-Court : la section participera avec l'AML au concert dédié à tous les anciens chefs de batterie-fanfare des Ardennes.

Chaque sortie se fait avec les drapeaux et les anciens combattants de la section.

Un petit rappel : venez nous rejoindre comme adhérent pour que le devoir de mémoire demeure et que nos anciens ne tombent dans l'oubli.

Je reste à votre écoute et à la disposition des personnes intéressées.

Le président, Claude POTET



vous présente :

IN MEMORIAM

CONCERT GRATUIT



BF de la Police Nationale de PARIS



OBF de Compiègne



Concert dédié à tous les anciens chefs de batterie - fanfare des Ardennes en association avec les communes de Vivier au Court et Lumes

Samedi
24 juin 2023
15h00

SALLE "LA VIVAROISE"
VIVIER AU COURT

ATTENTION PLACES LIMITEES !

Ouverture des portes à 14h30



Avec le soutien de

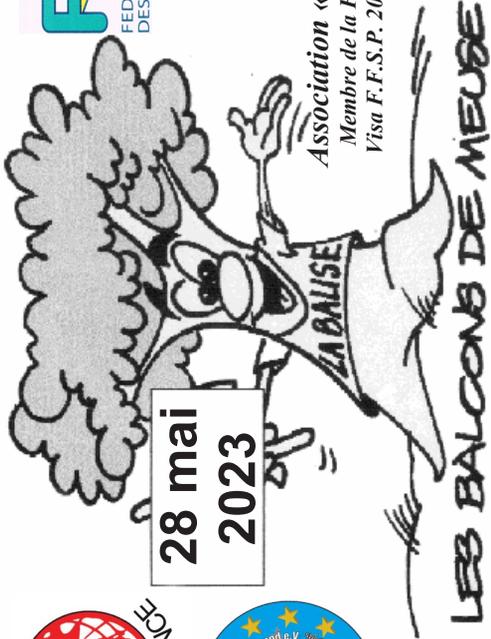


SAINT-LAURENT ARDENNES / FRANCE

24^e RANDONNÉE POPULAIRE INTERNATIONALE 7, 10, 15 ET 20 km



FEDERATION FRANÇAISE
DES SPORTS POPULAIRES



28 mai
2023

Association « LA BALISE »
Membre de la F.F.S.P. N° F0865
Visa F.F.S.P. 2023-08-308-C

LES BALCONS DE MEUSE



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
le 2001

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-mail : contact@ffsp.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Compétition internationale de Rubik's cube

24 et 25 juin 2023 de 9 h à 18 h

SALLE DES FÊTES DE LUMES

Ouverte au public

Finale : 25 juin à 17h15

**Plus d'infos
(ou inscription)**



Open de Lumes 2023



OPEN DE LUMES 2023

Nous sommes LOUIS Nathan et LOUIS Téo, âgés tous deux de 20 ans. Nous pratiquons le *speedcubing* depuis près de dix ans maintenant. Le *speedcubing* est la discipline consistant en la résolution de casse-têtes colorés variés de type « rubik's cube » en un minimum de temps. En tant que passionnés de ce jeu emblématique des années 80 et ses dérivés, nous avons participé à plusieurs compétitions en France, plus intéressantes les unes que les autres car l'ambiance y est très conviviale grâce à la communauté des cubeurs qui n'hésite pas à partager des astuces, ce qui permet de toujours progresser.

En 2019, nous avons alors à notre tour organisé une compétition de *speedcubing* dans notre commune : l'Open de Lumes 2019. A la suite d'un franc succès de cette édition 2019, nous avons été motivés pour réitérer l'opération l'année suivante, malheureusement annulée à cause de la pandémie Covid. Le projet n'est pourtant pas perdu de vue et c'est pourquoi, nous avons le plaisir d'annoncer que l'Open de Lumes va se renouveler le 24 et 25 juin 2023 à la salle des fêtes de Lumes.

HORAIRES ET EPREUVES : A l'occasion de ce week-end, ce sont 70 compétiteurs venus de toute la France (et de l'étranger) qui vont concourir dans 11 épreuves différentes (voir photo).

Ces épreuves se tiendront du samedi matin au dimanche soir de 9h00 à 18h00 environ. La salle sera accessible gratuitement aux visiteurs curieux de (re)découvrir cet événement.

A noter que les finales auront lieu essentiellement le dimanche après-midi et qu'elles peuvent offrir de belles performances à regarder comme en 2019 où le record de France de l'époque en moyenne au 3x3 avait été battu.



Les différentes épreuves, de gauche à droite :

- ligne du haut : 2x2, 3x3, 4x4, 5x5, skewb
- ligne du bas : megaminx, pyraminx, square-1, clock
- non-représentés : 3x3 à l'aveugle et 3x3 à une main

DEROULEMENT DES EPREUVES : Les épreuves se déroulent pour la majorité de la même façon : en tout, le compétiteur va devoir résoudre 5 fois le cube. Pour commencer, le compétiteur amène son cube qui va être mélangé avec une séquence de mouvements identiques pour tous les compétiteurs au poste des mélanges. Ensuite le compétiteur est invité à aller s'installer à un poste de résolution où son cube lui est présenté caché, recouvert d'un cache-cube, par un juge. Lorsque le compétiteur est prêt, la phase d'inspection démarre pour une durée maximum de quinze secondes à l'issue de laquelle le compétiteur doit démarrer son chronomètre (en forme de barre, en bas de la photo) en plaçant ses mains dessus et effectuer sa résolution.

UNE COMPETITION OFFICIELLE : Aussi pour permettre à cette compétition d'avoir un statut officiel, un délégué de la World Cube Association (WCA), c'est-à-dire l'association mondiale de cube, sera présent pour s'assurer que le règlement est correctement appliqué et ensuite publier les résultats. L'association Française de speedcubing (AFS) nous aidera, entre autres, en fournissant le matériel nécessaire au bon déroulement de l'événement (chronomètres homologués). La boutique française Atoutcubes.com sera partenaire de la compétition ce qui permet de fournir des lots aux gagnants. Ainsi nous tenions à remercier chaleureusement les différents acteurs investis dans le projet et particulièrement monsieur le maire, pour la mise à disposition de la salle des fêtes et la facilitation de l'organisation, grâce à qui nous pouvons mener à bien notre projet.

Détails, contacts et inscriptions (compétiteurs) :

<https://www.worldcubeassociation.org/competitions/OpendeLumes2023>

ÉCO'CIMETIERE

Cette aire de tri est réservée aux déchets de cimetièrre.

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI AFIN DE GARANTIR LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS COLLECTÉS.

Les consignes de tri sont apposées sur chaque conteneur de l'aire.

DÉCHETS VERTS
feuilles mortes, tontes et déchets de jardin



compostage → compost

DÉCHETS RECYCLABLES
avec bouteille et film plastique



usine de recyclage → objets recyclés

ORDURES MÉNAGÈRES
ne pas mettre de compost, fleurs et débris de plastique, papier et verre cassé



centre d'enfouissement

Nous allons mettre en place un site de compostage au cimetièrre.

A cet effet, une campagne de sensibilisation va être lancée.

La zone de tri comprendrait :

- Un composteur pour les végétaux
- Un contenant pour les déchets recyclables
- Un bac pour le tout venant
- Un bac pour le réemploi

avec une signalétique appropriée.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

ECOPATURAGE

Les moutons sont de retour autour du château.

Vous pourrez bientôt pénétrer au cœur du parc (les travaux sont en cours de réalisation) où bancs et tables seront à votre disposition.

Des panneaux d'information sur l'éco pâturage et l'histoire du château de Lumes seront également installés.

Les premiers moutons vont également arriver dans la pâture en face de la rue des Sittelles.

Nous avons confié cet éco pâturage à un nouveau prestataire : Monsieur Aurélien PREVOTEAUX.



INFORMATIONS ARDENNE METROPOLE

Pour le compostage individuel, faire sa demande par internet : eric.langlet@ardenne-metropole.fr

ou vous présenter sur place avec CNI et justificatif de domicile .

Ardenne Métropole, 49 Avenue Léon Bourgeois à CM
mardi et jeudi de 10h00 à 12h00
et vendredi de 14h00 à 16h00

RESTES ALIMENTAIRES DE LA CANTINE SCOLAIRE



La distribution des restes de la cantine a débuté le 23 janvier. Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de la mairie.

A VOS PLUMES ...

Vous avez des remarques, des suggestions, vous voulez prendre la parole ... Laissez vos écrits au secrétariat de la mairie et nous les publierons (bien-sûr pas d'attaque personnelle ni d'injures).

COMMUNICATION

Des informations en temps réel sont également diffusées sur le panneau lumineux et notre site Internet :

www.lumes.fr

DECHETTERIE (HORAIRE ETE)

Lundi : 9h00 à 12h00

Mercredi : 14h00 à 17h00

Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 03.24.37.26.68

E-mail : bibli.lumes08440@orange.fr

f : Bibliothèque de Lumes

Ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00 & samedi de 9h00 à 12h00

ECOLE

Téléphone « MATERNELLE » : 03.24.58.01.68

Téléphone « PRIMAIRE » : 03.24.58.13.64

ALSH - CLSH DE LUMES

Téléphone : 07.85.28.15.75

E-mail : aldelumes@gmail.com

f : Accueil de Loisirs de Lumes



MAIRIE DE LUMES

Téléphone : 03.24.37.70.40

Télécopie : 03.24.37.42.99

E-mail : mairie.lumes@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi / Mercredi / Vendredi : 9h00 à 12h00

ARDENNE METROPOLE

Standard : 03.24.57.83.00

Service EAU : 03.24.57.83.10

Service DECHETS MENAGERS : 03.24.57.83.18

PERMANENCES DES ELUS

La permanence des élus se déroule toujours les 1^{ers} samedis de chaque mois (les RDV sont affichés sur le panneau lumineux).

Prochaine permanence le samedi 6 mai 2023.

